

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 02 JANVIER 2009

Présents : Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Evelyne PROVINSIAL et Sylvie CAGNARD.
Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Joël BRAISAZ, Patrick CUVEX-COMBAZ, Xavier DESMARETS, Léon GROSSET JANIN, Franck PICHOL-THIEVEND, J.P SPECIA, Alain VIARD.

Excusé : Monsieur Lionel BOCHET

Secrétaire de séance : Monsieur Alain VIARD

Monsieur Léon Grosset-Janin souhaite que soit rajouté au compte rendu de la séance du 28 novembre 2008 ses interrogations au sujet de la poste

« Lors des différentes rencontres avec les responsables de la Poste, le temps de travail effectif comptabilisé est réduit au temps passé sur des opérations informatisées, sans prise en compte du temps dédié aux explications et opérations requérant des manipulations. Se questionne également sur la probabilité que le gouvernement puise dans les fonds de la Poste afin de renflouer la Banque Dexia »

Le Conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 28/11/2008.

Le courrier de démission de Monsieur Favre-Lamarine donne lieu à une réponse de la part de M. Grosset-Janin. Les copies de ceux-ci sont tenues à disposition des personnes souhaitant en prendre connaissance.

Le Conseil,

CHOIX POUR LES INVESTISSEMENTS FUTURS

Un débat d'orientation budgétaire a eu lieu mi-décembre. Madame la Maire rappelle les programmes qui ont été envisagés et propose que les ordres de priorité soient arrêtés lors de la prochaine séance de conseil, en vu de la programmation pour la préparation des budgets 2009

FINANCES COMMUNALES

- Approuve les restes à réaliser de l'exercice 2008 et autorise leur report sur l'exercice 2009
- Autorise et charge le Maire de faire opérer, à compter du 2 janvier 2009, à des règlements dans la section d'investissement, des budgets M14-M49, à hauteur de 25% du montant des investissements 2008, et ce jusqu'au vote du budget 2009
- accepte l'admission en non valeur de débits non recouvrables pour la somme de 2 945.93 € (dont 229.03 € dans le service de l'eau) Dit que cette somme sera budgétisée au prévisionnel 2009.

SIVOM des SAISIES

Les membres du Conseil ont été destinataires et ont pris connaissance des modifications à apporter aux statuts du SIVOM des SAISIES, suite à l'évolution souhaitée par les membres du SIVOM pour la station.

Madame le Maire répond aux différentes questions posées par l'assemblée.

Après en avoir débattu, le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents, le projet de statuts soumis par le Conseil Syndical.

OFFICE DU TOURISME

Le Conseil consent à se porter caution personnelle et solidaire en faveur de l'Office du Tourisme :

- 1- En garantie de la caution pour le prêt consenti par la Banque de Savoie à l'OT à hauteur de 19 000 €, en vu de l'achat d'un logiciel spécifique pour la centrale de réservation
- 2- Pour caution de la garantie « agence de voyage » à hauteur de 30 500€
- 3- Afin de permettre aux résidents de la commune d'accéder à des animations, les navettes inter-stations seront renforcées à raison :

** d'une navette supplémentaire les mardis et jeudis, à 19 heures, depuis Belleville en direction des Saisies et retour à 23 heures.

** pendant les vacances scolaires la navette au départ de Belleville à 8 h10 sera « doublée » ainsi que la navette en retour des Saisies à 16 h 40.

PERSONNEL COMMUNAL

1 - Lors du précédent Conseil Municipal il a été décidé d'ouvrir l'écomusée pendant la saison hivernale 2008/2009. A cet effet, le Conseil autorise l'embauche d'une hôtesse d'accueil à compter du 6 janvier 2009 pour un contrat saisonnier sur la base de 30 heures hebdomadaires. Sa rémunération est fixée au SMIC horaire plus 10%.

2 – Une assistante de vie scolaire intervient à l'école en soutien auprès d'un enfant nécessitant une prise en charge individualisée. Compte tenu des nouvelles dispositions de l'Education Nationale, le temps passé en accompagnement de la durée du repas n'est plus financé par l'Etat.

Le Conseil accepte de financer 2 fois 2 heures par semaine à hauteur du SMIC horaire plus 15%.

3 – Est informé de la demande de Madame BOCHET Odile, pour la prolongation de sa mise en disponibilité de un an à compter du premier avril 2009

4 – Accepte de prolonger le Contrat de travail à durée déterminée de Mme Frédérique Delecroix, d'une année, dans les mêmes conditions que précédemment.

SECOURS

Afin de faire face aux carences, pour non disponibilité, de Savoie Ambulances, Madame le Maire propose de souscrire une convention de transports sanitaires avec France Ambulances pour la saison hivernale 2008/2009. Cette convention permettrait les évacuations (en cas d'indisponibilité de Savoie Ambulances) depuis les deux stations en direction des Hôpitaux d'Albertville, Moutiers ou Chambéry selon la nécessité.

Le Conseil approuve :

- La souscription d'une convention de transports sanitaires avec France Ambulances et les tarifs proposés.

AIDES AUX AGRICULTEURS

Madame le Maire rappelle que dans le cadre des aides apportées aux agriculteurs, il est procédé :

* directement auprès des vétérinaires, au règlement des prophylaxies bovines pratiquées sur le cheptel des agriculteurs, résidents permanents à Hauteluce,

Pour la campagne 2007/2008 auprès du vétérinaire Rodriguez : 2 008.82 €

* auprès de la COPELSA, au règlement pour l'année 2008 à hauteur de 5259.55 € de la cotisation «service sanitaire»

QUESTIONS DIVERSES

Espace Nature Mont Blanc

Par délibération en date du 9 octobre 2007 et par arrêté préfectoral du 8 avril 2008, le syndicat Espace Nature Mont Blanc a été dissout.

Suite à cette dissolution, la répartition des biens du Syndicat entre les Communes membres est déterminée.

Pour Hauteluce la péréquation est établie comme suit :

- Accepte la prise en charge par la commune de la part de passif à hauteur de 637.83 €
- Accepte la Cession de l'actif à hauteur de 42 760.15 €

Coforêt

Propose pour 2009, la poursuite de l'exploitation par câble du secteur du Revers en direction de la centrale EDF. Compte tenu des bons résultats du programme 2008, et de la forte demande des propriétaires forestiers du secteur, approuve et valide la programmation 2009 et plus particulièrement l'offre pour la forêt communale, parcelle 538 section A (prix unitaires proposés pour le bois sur pied, réalisation martelage...)

Conseil Local de Développement

Le CLD de bassin de l'arrondissement d'Albertville/Ugine, propose à la commune de déléguer un membre du Conseil afin de participer à leurs travaux.

Facturation de l'eau

Deux demandes de dégrèvements sont sollicitées, suite à des fuites d'eau après compteur. Après en avoir délibéré, accepte une participation sur les mètres cubes d'eau consommée, en fonction des raisons et des lieux des fuites.

Avocats

Considérant que Madame le Maire dispose par délibération du Conseil Municipal en date du 01 avril 2008, d'une délégation de droit d'intenter des actions en justice, informe le Conseil du choix des Avocats sélectionnés afin de pourvoir aux éventuels besoins de défenses et de conseils, ainsi que des honoraires pratiqués.

Remboursement frais

L'office des Loueurs de Meublés bénéficie du service du secrétariat de la mairie pour la distribution et acheminement postal des plaquettes promotionnelles. A ce titre, le montant de l'affranchissement du, pour l'année 2008, est arrêté au 17 décembre à la somme de 913.05€. Charge Madame le Maire de la mise en recouvrement de cette somme.

Bail Emphytéotique

Est informé que le Bail Emphytéotique (bail locatif pour une période de 99 ans) d'un terrain communal pour la construction d'un chalet individuel, concédé par la Commune en 1956 à Monsieur Clavier Christian, est rétrocédé à Monsieur Lagier Richard qui honorera à compter de 2009 le montant du loyer qui s'élève à 104 € par an. Le Conseil autorise Madame le Maire à signer le transfert de bail.

Arlysère

Est informé que le rapport d'activité du Syndicat est disponible à la mairie et consultable sur le site d'Arlysère. Approuve la candidature au contrat « station durable de moyenne montagne »

Etablissements Recevant du Public

Prend connaissance des dispositions particulières concernant les E.R.P.

USEP

Accepte un concours financier de 200 €, pour la participation de l'école d'Hauteluze à la « Vallée des défis »

INSEE

La mise à jour du recensement total de la population a été arrêtée au 1^{er} janvier 2006 au nombre légal de 908 personnes résidentes.

Marché de restructuration des locaux de la Mairie

Suite à la publication d'appel à candidatures, la date de clôture des offres est fixée au 19 janvier. La commission d'ouverture des plis sera convoquée pour le 21 janvier.

Albertville Tarentaise Expansion

Est informé d'une aide à la création d'entreprises à Hauteluze, sous forme d'attribution d'un prêt à taux zéro d'un montant de 7560 €.

Chemin des Jorets

Fixe le prix du mètre carré de terrain à 1 € en vue de l'échange fixé par délibération en date du 26/09/2008

Branchements de l'eau potable

Modifie la délibération du 26/09/2008 comme suit : les branchements nouveaux sur le réseau d'eau communale seront laissés à la charge du demandeur, sous le contrôle du service de l'eau, qui n'effectuera la mise en eau qu'après vérification de la conformité de l'installation.

Bibliothèque

Madame le Maire rappelle que la bibliothèque est gérée par des bénévoles. Certaines d'entre elles ayant suivi une formation il y a lieu de procéder au remboursement des frais de déplacement et de restauration.

La somme de 82.90 € sera restituée à Mme BISTAC pour les frais engagés

Rénovation bâtiment en centre village

Suite à la demande d'un promoteur immobilier, confirme que la construction de garages est requise pour les installations existantes faisant l'objet d'un changement d'affectation (article R 442-2 du code de l'urbanisme)

Décide :

- Que la demande ne sera pas assujettie à la taxe de compensation pour parking non réalisés, dans la limite de la surface habitable existante,
- Que la part concernant la surface habitable nouvellement créée, sera soumise à la taxe, conformément à la Délibération du Conseil Municipal n°20 du 29 février 2008

Comptes rendus de réunions

Le Conseil prend connaissance des différents comptes rendus :

- Madame le Maire a reçu, les exploitants des restaurants d'altitude des stations Val Joly/Hauteluce et Les saisies

- de l'Office du Tourisme des Saisies en date du 28/11/2008

Rallye motocycliste

Accepte le passage le 12 juin sur le territoire, de la course « Cannes/Genève » de voitures anciennes de prestige.

Association d'Animation du Beaufortain

Est informé que le projet social 2009-2011 de l'Association est disponible en Mairie.

Est invité à participer à l'Assemblée Générale fixée au 19 mars 2009.

Agenda

Le 7 Janvier réunion des seniors (salle sous la mairie)

Le 12 Janvier vœux de Madame le Maire

Le prochain conseil est fixé au **30 janvier 2009 à 19 heures**